

## Séance du 15 mars 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 12 ; Suffrages exprimés : 12 présents

Date de convocation : 04.03.2016 - Affichage : 04.03.2016

POUR : 12 , CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

L'an deux mille seize, le 15 mars à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de MONTAIGU, sous la Présidence de Madame Dominique FOURNEL.

Présents : Mmes, M. : FOURNEL Dominique, BRENOT Adeline, BULART Frédéric, CORAND Allan, GANTOIS Marlène, IMMERY Arlette, LAROSA Maxime, LECLÈRE Anita, PROLA Marie-Pierre, TROUILLE Philippe, WOIMENT Benjamin, ZANIVAN Nicolas.

Absents : LAVALARD Gérard, PIRON Aurélie, PHILIPPOT Michaël.

Mme Anita LECLÈRE est désignée secrétaire de séance.

### ***Vote du Compte Administratif 2015 de la commune***

Le Conseil municipal vote le compte administratif à l'unanimité et valide les écritures comptables du receveur municipal. Le compte administratif laisse apparaître un excédent de 156 820 €, qui permettra de combler le déficit du budget du lotissement Saint-Vincent.

### ***Vote du Compte administratif 2015 Lotissement Saint Vincent***

Le Conseil municipal vote le compte administratif à l'unanimité un déficit de 127 092€. qui sera obligatoirement comblé par le résultat excédentaire du budget de la commune et valide les écritures comptables du receveur municipal.

### ***Vote du Compte Administratif 2015 Locaux Commerciaux***

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif qui fait ressortir un excédent 12 148€ qui seront transférés et valide les écritures comptables du receveur municipal.

### ***Prorogation de l'adhésion en 2017 au Fonds Départemental de Solidarité pour des travaux de voirie - -***

Considérant que les communes ne pourront plus bénéficier d'une subvention du département sur les travaux communaux de Voirie que dans la mesure où elles s'engageront formellement à proroger leur adhésion à ce Fonds et à verser chaque année leur cotisation selon les modalités explicitées dans le règlement,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de proroger l'adhésion au Fonds Départemental de Solidarité pour les travaux de voirie 2017 et de s'engager chaque année à s'acquitter la cotisation définie dans ledit règlement.

### ***Parcelles de bois distraites du Régime Forestier***

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la vente des peupliers est toujours en cours et informe que l'ONF a fait valoir une redevance sur la gestion partielle des bois communaux. Le Maire précise qu'il est possible de se soustraire de ces frais si la commune gère elle-même le régime forestier. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, à l'unanimité, de demander la distraction des services de l'ONF. La municipalité remercie Monsieur Denis TERLINCK pour son aide.

### ***Clause de dédit sur les ventes de parcelles du lotissement Saint Vincent***

Le Conseil municipal décide à la majorité de demander des indemnités de dédommagement en cas de renonciation suite à la signature d'un compromis de vente pour l'achat de parcelle du lotissement Saint Vincent.

### ***Questions diverses :***

- Point sur les investissements 2016.
- Organisation de l'opération « Nids de Pâques »
- Prévision d'un cadeau de départ à un enseignant qui prend sa retraite.
- Une visite des locaux communaux sera programmée pour les membres du Conseil municipal.

